

REGLEMENT DE LA DEMI- PENSION.

Depuis le 01/09/2012, le Service Restauration fonctionne à la RESERVATION

La réservation permet aux cuisiniers de gérer au plus près la production des plats, de limiter le gaspillage de nourriture dans le souci de la mise en place d'une démarche ECO-RESPONSABLE

Cela concerne tous les usagers pour le repas du MIDI (ELEVE DP, PERSONNEL et INVITES).

La réservation du repas se fait obligatoirement avant 9H30 ou la veille pour le lendemain grâce à votre badge d'accès au Lycée, sur les deux bornes situées près dans le hall d'accueil.

- Pensez à créditer régulièrement votre compte auprès du régisseur. L'encaissement se fait les lundis, mardis, jeudis de 7h30 à 10h30. Le paiement se fait en espèce, par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Professionnel Bertène Juminer. (noter NOM et PRENOM et classe au dos).
- Vous pouvez effectuer aussi votre paiement en ligne à partir du lien ci-dessous :
- **<http://webparent.paiementdp.com/aliAuthentification.php?site=aes01120>**
-
- Votre identifiant et votre mot de passe vous seront transmis dès l'inscription de votre enfant.
- Tout repas réservé sera débité. Il vous faut donc impérativement veiller à créditer votre carte.
SANS CREDIT, LA RESERVATION sera IMPOSSIBLE.

Le tarif est validé par le Conseil d'Administration selon les catégories de personnel présent dans le lycée :

Tickets de restauration	
Elèves, Contrats Aidés	3.90€
Titulaires Cat. B, C Maître d'internat, surveillants, Aides éducateurs, GRETA	4.10€
Titulaires Cat.A, CPE, Enseignants	5.20€
Hôtes de passages	6.50€

Les tickets sont vendus pour un montant minimum de 20€.

MENUS.

Les menus proposés allient Santé, Plaisir et Education Nutritionnelle.

Le service de restauration est ouvert du lundi au vendredi pendant toute l'année selon les horaires suivants :

- Internes de 6h15 à 6h40, 11h45 à 12h45 et de 18h30 à 19h00.
 - Demi-pensionnaires : 11h15 à 12h45.
 - Commensaux : de 11h15 à 12h45.
- Le mercredi de 12h00 à 12h45 uniquement pour les internes.